

Questions orales

M. Trudeau: Il est évident, monsieur l'Orateur, que je ne puis accepter l'axiome que contient cette question, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, qu'il est impossible d'obtenir des garanties. Le gouvernement n'est pas de cet avis. Nous nous sommes assurés des garanties par le passé, et le gouvernement renforce actuellement la teneur de ces garanties. L'attitude préconisée par le député reviendrait à conserver jalousement au Canada cette technologie poussée et à refuser d'en partager même les avantages avec certains pays du monde qui ne sont pas aussi privilégiés que nous.

* * *

LES FINANCES**LA PRÉPARATION PAR LE MINISTRE DES MESURES BUDGÉTAIRES RELATIVES À LA DÉDUCTIBILITÉ DES REDEVANCES PROVINCIALES**

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir si le ministre des Finances affirmera catégoriquement que le 27 mars dernier il envisageait de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour abolir la déductibilité des redevances provinciales?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre l'a dit dans son discours d'hier, nous avons clairement dit aux provinces avant la conférence que nous étions préoccupés par les mesures unilatérales qu'elles avaient prises en ce qui concerne les redevances et autres méthodes qui pourraient diminuer l'assiette fiscale fédérale. A cette époque, nous envisagions diverses mesures mais nous n'avions pris aucune décision quant à la meilleure méthode à employer.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, le ministre avait-il fait part au premier ministre de son intention de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de cette manière de sorte que le premier ministre l'aurait su le 27 mars?

● (1510)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le premier ministre a déclaré assez catégoriquement que nous explorions un certain nombre de possibilités en vue de préserver l'assiette fédérale, mais que je n'avais pas encore pris de décision définitive. J'ai dit au premier ministre, et il en a fait part aux provinces, que nous devrions les mettre en garde contre un usage unilatéral du système de redevances qui risque d'éroder l'assiette fiscale fédérale. Comme le premier ministre l'a dit hier, cette mise en garde a été communiquée par écrit et oralement aux deux premiers ministres intéressés.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE**LES MESURES ENVISAGÉES À LA SUITE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT**

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le 18 novembre dernier, je lui demandais ce qu'il ferait pour venir en aide à l'industrie du textile. Étant donné que la situation est encore très critique en ce qui a trait aux importations massives et aux congédiements nombreux, j'aimerais savoir, à la suite du dépôt du rapport de la

[M. Rodriguez.]

Commission du textile et du vêtement qui a été fait cet après-midi, quelle mesure immédiate il prendra pour faire face à cette situation urgente?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déposé les trois rapports dont le député a parlé aujourd'hui. Le gouvernement accepte les recommandations de ces rapports. Elles prévoient des mesures restrictives à l'égard de certains produits visés par ces rapports à l'exception des tissus de nylon. Pour ce qui est des tissus de nylon, nous avons déjà entamé des négociations, il y a deux jours, avec la République de Corée en vue de conclure un accord restrictif. En vertu des règlements internationaux, nous devrions l'obtenir d'ici 60 jours.

Toutefois, si au cours de cette période de 60 jours, la situation n'évolue pas, les règlements internationaux prévoient des dispositions d'urgence qui nous permettraient d'obtenir un accord restrictif dans un délai de sept jours. J'aimerais également mentionner que depuis que la Commission du textile et du vêtement a rédigé et présenté ces rapports, la situation de l'industrie textile au Canada s'est détériorée du fait de la concurrence internationale et j'ai donc demandé à la Commission du textile d'étudier la situation et de me présenter son rapport au plus tôt.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**LA DÉCISION DU CABINET QUANT AU FINANCEMENT DU PROGRAMME MINISTÉRIEL**

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Apparemment, le ministre a présenté au cabinet, le 21 novembre, ses différents projets concernant son ministère. Peut-il nous dire à quelle date il espère connaître la décision de cette auguste assemblée. Je ne lui demande pas de me répondre immédiatement, mais d'ici une huitaine de jours.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le cabinet étudie le financement du programme de la défense depuis plusieurs semaines et l'a également passé en revue lors de plusieurs réunions. Les prévisions budgétaires devront être communiquées d'ici quelques semaines.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE**LA POLITIQUE OFFICIELLE QUANT À L'ACHAT D'HÉROÏNE AU COURS D'ENQUÊTES**

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général au sujet de la déclaration que M. Mullins, du ministère de la Justice, a faite vendredi dernier à Vancouver. Il aurait déclaré que la Gendarmerie royale a perdu 20 livres d'héroïne dont elle avait la garde. Le solliciteur général peut-il dire à la Chambre si la Gendarmerie royale a pour politique d'acheter de l'héroïne pour son propre usage ou s'il s'agit d'héroïne provenant du dépôt de drogue à Vancouver?